

RES COUMO THIL

Informa THIL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

SOMMAIRE

Edito

Nouveau Conseil

Commissions

Programme

Budget

Urbanisme

Histoire

Etat civil

Environnement

Enfance / Jeunesse

Top / Flop

Associations

Recette



Pigeonnier édifié en 1826 par Jean-Pierre ESTELLE.

Photo : Jean LEONARD



édito

Claude GOHON,
Maire de Thil

Informathil

N°67—Juin 2008
Bulletin municipal de la
mairie de Thil
Tél.: 05 61 85 42 88
E-mail : mairie-thil@wanadoo.fr
Parution trimestrielle.
4 numéros par an.

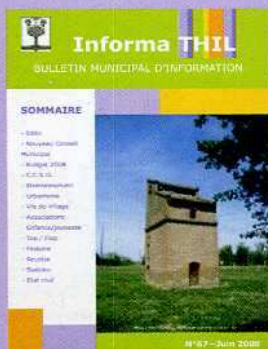
Directeur de la publication :
Claude GOHON

Directeur de la rédaction :
Jean LEONARD

Comité de rédaction :
Jean-Marc AGOSTINI
Michel COMBY
Céline FRAYARD
Audrey ISELY
Ghislaine PISANI

Maquette—Réalisation :
Audrey ISELY

Impression :
Tirage : 600 exemplaires
Dépôt légal en cours



Chères Thiloises, chers Thilois,

Tout d'abord permettez-moi de vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner. En choisissant une nouvelle équipe et en votant pour notre liste entière vous avez montré votre détermination au changement.

C'est une chance mais aussi une grande responsabilité. Nous aurons à cœur de respecter la parole donnée, de tenir nos engagements, de mettre en commun les talents, les intelligences, les idées de toutes les personnes de bonne volonté pour imaginer l'avenir.

Dès le début de son mandat, cette nouvelle équipe s'est mise au travail.

J'en veux pour preuve, la nouvelle version d'« informa THIL », notre bulletin municipal. A travers lui nous vous ferons part de l'avancement de nos projets. Nous avons voulu que cette nouvelle version soit plus attractive et relate les événements de notre vie locale, en portant la parole des Thilois sous forme de témoignages et d'interview. Vous y retrouverez cependant les principales manifestations organisées par les associations du village, comme habituellement.

Le projet d'aire de jeux pour les tout petits est bien avancé, la restauration du court de tennis verra le jour prochainement et une piste de BMX (Vélo tout terrain) permettra à nos champions de s'exercer.

Fin 2008 et dans le courant 2009 des travaux importants de voirie seront programmés grâce aux financements de la communauté de communes « Save et Garonne » pour les voies communales et du conseil général de la Haute-Garonne, pour ce qui concerne les routes départementales.

Enfin deux investissements importants seront à effectuer : la restauration de l'église dont le projet est maintenant arrêté et qui comportera plusieurs tranches successives, ainsi que la mise aux normes de la salle des fêtes. A l'horizon se dessine l'agrandissement de la station d'épuration.

Compte tenu de notre budget et sans pour autant augmenter la pression fiscale il faudra nous armer de patience pour que **vivre à Thil** soit synonyme de qualité de vie.

J'aurai un mot pour le personnel municipal qui apporte quotidiennement sa contribution au service des Thilois. Enfin je remercie tout particulièrement Henri Lezat, grâce à qui la transition s'est faite dans les meilleures conditions.

Votre nouveau CONSEIL MUNICIPAL



Claude **GOHON**
Maire



Jean **LEONARD**
1er Adjoint



Nathalie GADEA
Adjoint



Emile FEDERICI
Adjoint



Daniel RICHE
Adjoint



Jean-Marc
AGOSTINI



Patrick
BRISCADIEU



Céline
FRAYARD



Audrey
ISELY



Béatrice
JULIAC



Marie-Laure
MERCIER



Thierry
MORGANT



Nathalie
MORINI



André
PERRAULT



Ghislaine
PISANI

LES COMMISSIONS

MOYENS COMMUNAUX et GESTION DES SALLES

VP - Jean LÉONARD

Patrick BRISCADIEU
Ghislaine PISANI
Béatrice JULIAC
Daniel RICHE

FINANCES

VP - Jean LÉONARD

Claude GOHON
Nathalie GADÉA
Thierry MORGANT
Émile FÉDÉRICI
Daniel RICHE
Nathalie MORINI

TRAVAUX- VOIRIE ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

VP- Émile FÉDÉRICI

D. RICHE
Jean-Marc AGOSTINI

Patrick BRISCADIEU
Jean LÉONARD
Ghislaine PISANI
Claude GOHON
André PERRAULT
Nathalie GADEA

SPORTS, CULTURE, FÊTES, ASSOCIATIONS

VP- Nathalie GADÉA

Béatrice JULIAC
Audrey ISELY
Ghislaine PISANI
Thierry MORGANT

C.C.A.S.

Claude GOHON
Nathalie MORINI
André PERRAULT
Patrick BRISCADIEU
+ Henri BRESSOLLES

INFORMATION & COMMU- NICATION

VP- Jean LÉONARD

Audrey ISELY
Ghislaine PISANI
Céline FRAYARD
Jean-Marc AGOSTINI

AFFAIRES SCOLAIRES EN- FANCE et JEUNESSE

VP- Daniel RICHE

Audrey ISELY
Thierry MORGANT
Marie-Laure MERCIER
Céline FRAYARD
Béatrice JULIAC

APPEL D'OFFRES

Claude GOHON

Jean LÉONARD
Émile FÉDÉRICI
Nathalie GADÉA
Daniel RICHE
Thierry MORGANT

C.C.S.G et autres responsabilités

Titulaires : Claude GOHON - Daniel RICHE - Nathalie GADÉA
Suppléants : Jean LÉONARD - Audrey ISELY - Marie-Laure MERCIER

- POOL ROUTIER ET VOIRIE
- FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION
- COMITÉ BASSIN EMPLOI
Claude GOHON

- TOURISME, ASSOCIATIONS
- LOGEMENT, CADRE DE VIE
Nathalie GADEA

- DÉCHETS MÉNAGERS ET PRESTATIONS DE SERVICES
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- SYNDICAT TRANSPORT PERSONNES AGÉES
Daniel RICHE

- COMMUNICATION
Audrey ISELY

- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
André PERRAULT

- CHARGES TRANSFÉRÉES
Claude GOHON
Jean LÉONARD

- CORRESPONDANTS « DÉFENSE »
Claude GOHON
Jean-Marc AGOSTINI

- SYNDICAT MIXTE ENVIRONNEMENT
Daniel RICHE
Jean LÉONARD

- SYNDICAT EAUX SAVE ET CADOURS
Daniel RICHE
Ghislaine PISANI
Marie-Laure MERCIER

- SIVOM OUEST
Daniel RICHE
Claude GOHON
Jean LÉONARD
Nathalie GADÉA

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE
DE CADOURS
Émile FÉDÉRICI
Patrick BRISCADIEU

NOTRE PROGRAMME

Communication

- o Moderniser et dynamiser le bulletin Municipal,
- o Flécher les différents lieux de la commune : Lotissements, Mairie, église, écoles, épicerie, salle des fêtes etc...
- o Installer des panneaux d'affichage indiquant les différentes manifestations organisées par la commune et les associations Thiloises.

Travaux

- o Assurer la continuité du travail entrepris par la récente équipe : ré-ouverture et restauration de l'église, restauration du cours de tennis, aménagement des voies d'accès, etc..

Ecole

- o Etudier point par point les aménagements nécessaires à l'école et apporter les améliorations tant au niveau de l'investissement que du fonctionnement

Enfance

- o Création d'une aire de jeux sécurisée, soutien au centre loisirs sans hébergement (CLSH), au Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (CLAE), étude d'une navette dans le cadre d'une collaboration avec le Centre de Loisirs de Launac, dans le cadre du Contrat Educatif Local.

Jeunesse

- o Permettre aux jeunes Thiloises et Thilois de réaliser des projets d'animation innovants et constructifs.
- o Créer et animer une «Junior association», un espace jeunes, lieu de rencontre.

Vie économique

- o Proposer l'installation de nouveaux commerces, d'un centre de service à la personne

Vie associative

- o Elargir les missions de la maison des associations

Urbanisation

- o Thil sera prochainement situé dans un espace naturel à préserver (axe Montai-gut- Saint-Paul – Cadours). Nous devons veiller particulièrement à préserver un équilibre en terme de nouvelles constructions autour de pôles nettement identifiés.

Cadre de vie

- o Les Thilois sont sensibles à leur cadre de vie, ils pratiquent la marche, le VTT, les sorties en familles, etc...
- o Nous envisageons de concourir à la préservation de certains sentiers de randonnée et d'étudier les possibilités d'entretien du ravin, tout en préservant la faune et la flore locale particulièrement riches.

LE BUDGET

Le Conseil Municipal a voté le budget de la commune. La partie fonctionnement a permis de transférer un excédent de 128 302 € à la section d'investissement, ce qui limite le recours à l'emprunt. Le budget d'investissement se monte à un total de 447 810 € répartis sur une vingtaine de programmes, somme qui sera fortement atténuée par les subventions et par le transfert du bon résultat de la section de fonctionnement. Des « provisions » ont été effectuées concernant les travaux de restauration de l'église. Les taux d'augmentation des taxes, foncier bâti et taxe d'habitation seront de 2,6 %. On notera que ces taxes restent largement inférieures à la moyenne départementale des communes de même importance. En résumé, le budget de la commune permet d'envisager l'avenir avec un optimisme relatif (voir page 6 restauration de l'Eglise Saint Laurent).



Office de Tourisme

Le 10 avril, notre village a reçu la visite de l'Office de Tourisme de Save et Garonne.

Cet organisme Inter-communal a pour fonction de préserver et valoriser notre patrimoine qu'il soit culturel ou environnemental et de mieux faire connaître les ressources de notre terroir.

Cette visite avait lieu dans la perspective des prochaines journées du patrimoine en septembre prochain.

Mr André ROCACHER, Président de l'Office était accompagné de Mmes DE FORNI et LABEZIN, ainsi que de Mrs DE CONINCK, FRAPECH, GILARD, GIRAUD, HASTENTEUFEL, REGNIER et SIMON,

tous membres de l'Office de Tourisme.



Photo : Jean LEONARD

Mrs Claude GOHON, Jean LEONARD et Mr ESPIE Maire de BRETX accompagnèrent les visiteurs dans le circuit des curiosités de la commune commentées avec beaucoup de détails par Mr Michel COMBY.

Il est à préciser que Mr Jean-Louis FRAPECH est le co-auteur d'un magnifique livre : LE PAYS DE

SAVE ET GARONNE composé de cartes postales anciennes commentées, dans lequel notre village est bien représenté.

L'église Saint-Laurent : les travaux de restauration

L'église Saint-Laurent succède à une précédente de 1250 dédiée à Saint-Martin. Elle date du XIVème ou du XVème siècle. Son clocher s'est effondré en 1687 sur deux chapelles, il fut reconstruit en raccourcissant la nef, d'une travée.

Le 13 avril, la commission Travaux, environnement—cadre de vie recevait Monsieur Witt, architecte chargé de présenter le plan d'ensemble de la restauration de l'église.

La première phase va consister à mettre notre église à l'abri de l'humidité durant une période de séchage. Puis les travaux intérieurs pourront commencer, enfin la troisième phase consistera à l'embellissement du bâtiment.

En quoi consiste cette restauration ?

Tout d'abord, les murs doivent être dégagés de la maçonnerie existante à l'intérieur comme à l'extérieur en raison de l'humidité, puis recouvert d'un enduit à la chaux grasse. Les charpentes doivent être consolidées et une partie de la couverture remaniée. A l'intérieur, les plâtres doivent être entièrement repris. Les travaux s'étendront aux chapelles des bas côtés, à la nef, au chœur, aux fonds baptismaux, à la sacristie, au maître autel et à l'autel.

Le retable et la chaire (inscrits à l'inventaire des monuments historiques) seront déposés et enlevés pour

restauration complète des ors et de la polychromie. Il en est de même pour la restauration des ébénisteries : portes, portail, confessionnal..

Les cinq toiles peintes qui ornent l'église seront également restaurées, notamment la toile centrale du retable qui retrouvera ses couleurs d'origine.

Les 18 vitraux de l'église sont actuellement chez le maître verrier. Ils ont été déposés lors de la tempête de 1999. Ils feront l'objet d'une restauration complète avant leur remise en place. Rappelons que parmi les vitraux l'église comporte une très belle rosace en façade.

La restauration comportera l'installation d'un chauffage sous forme de lustres. L'éclairage intérieur sous forme de spots et extérieur sous forme de projecteurs complètera l'ensemble.

Enfin, l'église sera protégée efficacement des orages (dont elle fut déjà la victime) par un système de paraton-

nerre et de parafoudre.

Si tout va bien les travaux commenceront en 2009 pour une durée de trois ans.

Patience, donc !!



Photo : Henri BRESSOLLES

HISTOIRE

UN PRÊTRE RÉFRACTAIRE À THIL : Jean François CABLAT

Né le 7 décembre 1743 à Saint Geniez d'Olt, Jean François Cablat était un cordelier du couvent des Grands Cordeliers de Toulouse, avant de se trouver, à la veille de la Révolution, au couvent de Beaumont de Lomagne. Comme beaucoup de prêtres, il refusa en 1791 de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé, et de ce fait, se trouva contraint à la clandestinité.

Dans un premier temps, il parcourut le district de Lectoure où il réunit des foules considérables, ce qui lui attira des dénonciations : « *La nuit dernière il s'était dit trois messes à la Chapelle du Château, qui avait été réunis par le Père Cablat* ». On signale qu'il bénit huit mariages dans le Canton de Mauvezin. Le district de Beaumont mobilisa pour le prendre, 60 dragons et 150 gardes nationaux en février 1795, mais grâce à des caches aménagées, l'opération tomba dans le vide.

Vers cette même époque, Cablat se déplaça dans les environs de Thil. Les dénonciations reprennent : « *On avait dit la messe deux fois dans la commune de Thil, une fois dans une grange (chemin de Laffont) appartenant à d'Albis émigré, et ensuite dans l'église de Thil* » en présence d'une foule considérable et avec la complicité

ouverte de la municipalité. Cablat mange chez Crouzil-hac (maison Grateloup) ainsi que chez le Maire Estellé (sur le Plassa). Delibes, membre de la municipalité lui donne asile. En juin 1795, 25 gendarmes à cheval sont dépêchés à Thil pour arrêter Cablat et appréhender les insoumis au service militaire ; Les gendarmes, arrivés pendant les vêpres, se trouvent en face d'une foule de Thilois menaçants. Il s'ensuit une violente échauffourée au cours de laquelle un gendarme est blessé et renversé de son cheval qui s'enfuit au galop suivi des autres gendarmes en pleine déroute. Mais les Thilois, s'ils sont vifs, ne sont pas méchants ; ils soignent le blessé tombé à terre et le pauvre diable n'a d'autre ressource que de repartir à pied ...

Cablat a une activité soutenue pendant plusieurs années dans le secteur de Thil - Lévigat - Ste Livrade. Toute la population est complice et les recher-

chés pour l'arrêter resteront toujours infructueuses. Les autorités constatent : « *Nous avons pris des mesures pour découvrir et arrêter les prêtres réfractaires, mais tant de malintentionnés leur prêtent secours, que jusqu'ici, nos efforts ont été presque neutralisés* ».

La prise du pouvoir par Bonaparte fut le signal de l'apaisement. La Liberté des cultes proclamés, Jean François Prosper Cablat, Ministre du culte Catholique, transmet le 15 Décembre 1800 sa promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII, et devint, le desservant de Nohic, sur la commune de Bellegarde. Son acte de décès du 28 août 1805 (IO Fructidor) porte : « *décédé dans la maison du presbiteraire du village de La Réole, profession curé succursaliste, âgé de 56 ans (en réalité 62 ans)* ».

M. COMBY

Officier de la Garde Nationale 1789



LE 8 MAI

En présence des représentants des Anciens Combattants, le Maire Adjoint a déposé une gerbe au Monument aux morts en hommage aux combattants et aux victimes de la guerre de 39/45.

Jean LEONARD a lu le message de M. Jean-Marie BOCKEL, Secrétaire d'Etat à la défense et aux Anciens Combattants :

« Nous commémorons aujourd'hui le 63^e anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

En cette journée de souvenir, nous honorons en premier lieu les victimes, civiles et militaires de ce conflit meurtrier. Notre pensée va en particulier à tous les déportés, aux internés, aux fusillés, aux prisonniers et victimes du S.T.O. (Service du Travail Obligatoire), à toutes les populations annexées ou déplacées et à toutes les familles endeuillées par la guerre.

Nous exprimons notre gratitude à tous les combattants des pays Alliés qui sont morts pour libérer notre pays. Nous rendons également hommage à l'acte décisif du Général De Gaulle, le 18 juin 1940, qui comprend au milieu de la débâcle la nécessité pour la France de rester dans la guerre. C'est à ses compagnons et à tous les Français Libres qui ont combattu avec lui aux côtés des Alliés sur terre, sur mer et dans les airs, que nous rendons hommage aujourd'hui.

Nous n'oublions pas, enfin, l'apport décisif des mouvements de la Résistance intérieure. En ce jour anniversaire de la victoire contre le nazisme, souvenons-nous du sacrifice de ces femmes et de ces hommes qui préférèrent mourir libres plutôt que de vivre enchaînés.

Au cœur de la Seconde Guerre Mondiale, demeure le Génocide perpétré par l'Allemagne nazie et ses complices contre les juifs. Alors que renaît

parfois la tentation de banaliser ce crime ou de falsifier l'histoire, rappelons, encore et toujours, que ce crime contre l'humanité ne peut être oublié et qu'il ne doit pas être oublié.

Le 8 mai 1945, c'est aussi un monde nouveau qui se dessine, porteur d'espoir. Avec la charte des Nations Unies adoptée à San Francisco, renaît le vieux rêve d'une humanité vivant réconciliée, dans la concorde et l'harmonie. Enfin, c'est l'ambition d'une Europe unie par un projet politique pacifique qui se concrétise, avec les prémices de la construction européenne.

A l'heure où la France s'interroge sur son rôle dans le monde, méditons les enseignements du XX^e siècle de fer.

Méditons le message de ces hommes, tantôt illustres, tantôt méconnus, qui se sont levés durant cette guerre pour refuser la défaite et préserver nos libertés.

Méditons le message des architectes et des bâtisseurs de paix qui ont œuvré pour un monde de progrès, aspirant au meilleur de l'homme. »

Pendant cette cérémonie, Georges DELON a été décoré de la médaille de la Reconnaissance de la Nation pour avoir été appelé pendant 2 années en Algérie dans la période de conflit (1960/1962) au 49^e B.I..



Photo : Henri BRESSOLLES

A l'issue de la cérémonie, un apéritif a réuni l'ensemble des participants à la salle de la Mairie.

ETAT CIVIL

du 1^{er} MARS
au 3 JUIN 2008

DÉCÈS :

- Emile RODRIGUEZ, décédé à Toulouse le 27 mars 2008

- Marie Jeanne VIDAL Veuve BÉGUÉ, décédée à Cornebarrieu, le 5 avril 2008, domiciliée Route de Pelleport à Thil

- Madame Christiane MEUNIER née FACCHINELLO, décédée à Cornebarrieu le 2 juin 2008, domiciliée route de Pelleport.

NAISSANCES :

- Lisa, Marie COLOMES née le 6 mars 2008 à Toulouse, domiciliée lieu-dit « Gilet Est » Route de Cadours à Thil.

- Julie LEHMANN née le 2 avril 2008 à Toulouse, domiciliée 13 Le Coteau de Pauillac à Thil.

- Valentin, Elouan, Jean RAYBAUD né le 18 avril 2008 à Auch, domicilié à « Le Baraou » à Thil.

MARIAGES :

- Xavier MAURY, Ingénieur Calcul et Emmanuelle EYRAUD, Kinésithérapeute domiciliés Chemin de la Burthe à 31530 THIL - le 3 Mai 2008 à QUEYRIERES (Haute-Loire)

- Pascal Dominique ARNASAN, Ingénieur en Aéronautique et Vanessa, Agnès SIMON, Professeur des Ecoles, domiciliée 7 Coteau de Pauillac à 31530 THIL - le 10 Mai 2008 à THIL (Haute-Garonne).

ELARGISSEMENT DES CHEMINS



Chemin de l'Oratoire. Photo : Jean LEONARD

Un article du n° 66 d'Informa THIL a suscité des inquiétudes, il s'agit des modifications apportées au Plan d'Occupation des Sols concernant «la fixation de la largeur d'élargissement de quelques chemins communaux (Laffont, Pepils, l'Oratoire, Mestuguet).

A part le chemin de Mestuguet, il n'est pas question d'élargir les autres chemins, mais, comme nous ne savons pas ce que sera notre commune dans 20 ans, il faut prévoir un éventuel élargissement. Aussi, « la largeur de cet éventuel élargissement » doit être fixée pour que les nouveaux riverains en tiennent compte quand ils construisent leurs clôtures, ce qui a été fait par le précédent Conseil Municipal.

Vous pouvez donc être tranquilles, nos chemins resteront « *des chemins de village de campagne* ».

RANDONNEE

A l'occasion de la Fête Locale, les membres du Conseil Municipal vous propose de participer à une randonnée pédestre le Samedi 26 juillet au matin. Elle est ouverte à tous (petits et grands). Rendez-vous donc à 9H devant la mairie pour une marche d'environ de 2 heures. Venez nombreux !

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et
de 14h00 à 18h00.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tu as 16 ans cette année ? N'oublie pas de venir en mairie pour te faire recenser. C'est important pour toi, car l'attestation que je te délivre te servira pour les examens et concours que tu auras à passer plus tard. Pour cela, tu dois te munir de ta carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de tes parents. (si besoin est, tes parents peuvent faire la démarche à ta place.)

ASSISTANTES MATERNELLES

Pour actualiser la liste des assistantes maternelles sur la commune, si vous le souhaitez, je vous invite à venir m'indiquer votre situation, pour que je puisse faire une mise à jour et mieux informer les parents à la recherche d'une personne pour garder leur enfant.

LISTE DES AM :

BALETTINI Odalie	05 61 85 03 64
DE ROSSO Sandrine	05 61 06 97 51
DECHAUD Corinne	05 61 85 11 05
GOURMANDIN Claudine	05 61 85 51 53
HOEFLICH Liliane	05 61 85 99 72
LAPEYRE Pascale	06 65 14 03 65
RICHE Fabienne	05 61 85 78 18
RINALDO Anne-Marie	05 61 85 63 78
TONELLI Marylène	06 86 43 51 42
D'ALMEIDA Sabrina	05 61 85 90 78

Patricia AMBROSINO,
secrétaire de Mairie.

LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

Consciente des problèmes, vis-à-vis de leur employeur ou tout simplement financiers, que peuvent rencontrer certains parents, la mairie a mis en place, un Service Minimum d'Accueil pour la journée du 15 mai à l'école.

Ce service, mis en place en concertation avec les Directrices des écoles maternelle et primaire, était réservé aux Thilois n'ayant vraiment aucune autre solution pour faire garder leur enfant. Il a accueilli

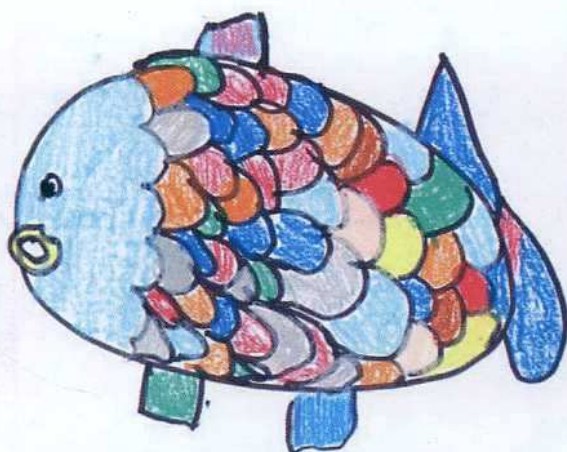
5 enfants (4 de la maternelle et 1 du primaire). La cantine ne fonctionnant pas, les enfants devaient être munis d'un panier repas. Les horaires étaient de 9 h à 16 h 30 précises.

Un grand merci à Stéphanie BETIRAC, ATSEM qui a assumé la garde, l'occupation par des jeux, et la restauration des enfants.



Photo: Jean LEONARD

LE MOT DES PITCHOUNS



ARL EN CIEL , le Poisson.

Activités autour d'un album à l'école maternelle avec Mme BOYER, Institutrice de la Petite et Moyenne section.

Au mois d'avril, nous avons travaillé sur l'importance pour les enfants d'être bien assis et bien attachés en voiture.

Nous avons regardé un dvd dans lequel un animal très connu des enfants, Zou le Chatou, nous explique à l'aide de

petites séquences les gestes à faire et ceux à éviter.

Ainsi, les enfants ont retenu qu'en voiture :

Il faut :

- être assis dans un siège-auto à sa taille, sauf si l'on mesure plus de 135 cm, ce qui n'est le cas d'aucun enfant de maternelle. Ils se sont tous mesurés un par un pour le savoir.

- enlever son manteau et le cartable de son dos avant de s'asseoir dans le siège-auto

- bien s'attacher, même si on ne va pas loin, car si la voiture freine brusquement, l'enfant non attaché peut être projeté dans le pare-brise.

Il ne faut pas :

- poser d'objets lourds ou dangereux sur la plage arrière : ils se transformeraient en projectile qui risquerait de blesser les passagers assis à l'arrière en cas de freinage brusque.
- s'attacher à deux avec la même ceinture : il faut un siège et une ceinture pour chaque enfant
- s'asseoir sur les genoux de quelqu'un
- s'asseoir devant avant l'âge de 10 ans.

Texte rédigé par les enfants de Moyenne et Grande section de Maternelle avec l'aide de leur enseignante, Estelle Constans.

« Nous allons à St-Jude avec l'école, la semaine prochaine. Nous allons visiter la mer, le port et une écluse. »



Photo Cathy MORGANT

Ecole élémentaire de Thil,
Classes de cycle 2 - CP/CE1.
Classe de découverte « Vivre ensemble à la mer », du 14 au 16 mai 2008.
41 enfants, 6 accompagnateurs /
Julie MESPLEDE-CASSI et Claudie ESPIRAC,
les maîtresses,
accompagnées par quelques parents,
Nathalie VIDAL, Sophie DUCOUX,
Cathy MORGANT et Hervé BOSC.

Afin de réduire le coût du séjour et d'optimiser

ainsi le nombre de voyageurs en herbe, la mairie a participé financièrement à hauteur de 35€ par enfant. Et l'Amicale Laïque pour la Vie de l'Ecole et de son Environnement de Thil a renouvelé son enveloppe de 20€ par enfant.

« Un heureux événement :

Notre maîtresse, Elodie Dos Santos, vient de mettre au monde un petit garçon. Il s'appelle Antoine et c'est son troisième enfant. Il est né le samedi 3 mai 2008 à 12h34. Nous allons le voir tous les deux au mois de juin et nous sommes très contents. »

Classe de CE2

Toutes nos félicitations aussi à Valérie BARTHE, maîtresse des CM1-CM2 qui a donné naissance le vendredi 30 mai 2008, à 10h30, à un petit Justin, 3k720, 49 cm.

SUDOKU



Réponse dans le prochain numéro.

ENVIRONNEMENT

PRESERVER NOTRE VILLAGE

Certaines personnes indélicates, pour ne pas effectuer 6 km et aller porter leurs ordures à la déchetterie, les ont déposées au point de tri sélectif situé chemin de Brendies.

En plus de la détérioration de l'image de notre village, la Mairie va devoir faire appel à la Communauté de Communes pour faire enlever ces détritrus, ce qui aura forcément un coût. Nous rappelons que ces incivilités sont interdites et passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

Tout déchet doit être déposé **dans le container adapté ou dans les poubelles prévues à cet effet.** **Le dépôt au sol est prohibé**, si les containers ou les poubelles sont pleins, vous devez vous diriger vers un autre point de tri.



L'état lamentable du point de tri du Chemin de Brendies

Nous ne pouvons continuer d'épuiser les ressources naturelles de notre planète et de la polluer par nos déchets. La Communauté de Communes Save et Garonne, à laquelle Thil adhère, a mis en place un service dont l'objectif majeur est de réduire les tonnages d'ordures ménagères et valoriser la part recyclable.

Un centre technique et une déchetterie ont été construits à cet effet route de St-Cezert à Grenade. La déchetterie est ouverte aux particuliers, et ses services sont gratuits pour les Thilois, sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, d'eau, etc.).

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 17h sans interruption. Elle est fermée le mardi et les jours fériés.

Jean LEONARD

FLOP

Notre village a été élu il y a quelques années « village fleuri » et à ce titre, de nombreux espaces engazonnés et massifs fleuris égayaient notre cadre de vie.

Si le fumier de mouton ou de cheval est bénéfique pour les plantations et les espaces verts, il serait faux de croire que les déjections de nos animaux de compagnie peuvent contribuer à l'épanouissement de la végétation. Outre le fait qu'elles soient malodorantes, celles-ci gênent considérablement les employés municipaux chargés de l'entretien de nos espaces verts.



Même si y mettre les pieds dedans, peut selon le dicton porter bonheur, passer le roto fil dans l'herbe piégée par des crottes laisse souvent des traces dégoulinantes et nauséabondes sur les vêtements et sur le corps de nos amis. Nos bambins qui se promènent peuvent en être aussi victimes, avec tous les risques hygiéniques qui peuvent en découler.

En éduquant nos animaux faisons preuve de respect pour ceux qui œuvrent pour rendre notre cadre de vie agréable, leur travail et nos promenades en seront encore plus agréables.

J-M AGOSTINI

TOP

Une figure caractéristique du village, Juliette et sa 2cv.



Photo : Jean LEONARD

Malgré les problèmes rencontrés dans sa vie, veuve très jeune avec deux enfants et la ferme à gérer seule, Juliette est à 85 ans dans quelques mois, toujours de bonne humeur, toujours dynamique.

Elle bêche encore son jardin elle-même, et bien sûr ne ratera en aucun cas le loto de l'âge d'or. D'après les gens qui la connaissent depuis longtemps, elle a toujours été un exemple de courage et d'honnêteté.

Entretenez bien votre 2cv Juliette, car nous voulons vous voir encore longtemps descendre au village avec.

Jean LEONARD



Juliette dans son jardin

ZOOM

Thil Environnement

Comment avez-vous été amené à créer « Thil Environnement » ?

Cette association a été créée en 1993 par des habitants de la Commune contre l'épandage des boues des stations Toulousaines (Sesquières notamment). Petit à petit, plusieurs Thilois nous ont rejoints et se sont inscrits dans la continuité des actions menées par l'association. Nous comptons aujourd'hui une vingtaine d'adhérents après avoir rassemblé plus de 60 personnes en 2003. En effet, à cette époque, un collectif inter associatif*, regroupant diverses associations des secteurs concernés ont réussi la mobilisation de nombreuses personnes contre un projet de CET (Centre d'Enfouissement Technique) qui aurait dû voir le jour aux alentours de Drudas.

*notamment Aubépine, Bien vivre au Castéra, l'Imprimerie 34.

Pouvez-vous nous donner une définition de l'environnement ?

Il peut exister autant de définitions qu'il y a de personnes appelées à le définir. Si l'on considère l'environnement comme le cadre de vie de l'homme d'origine naturelle ou artificielle, nous nous attachons plus particulièrement à « l'aspect naturel » de tout ce qui nous entoure et qu'il faut protéger.

Votre Association a quel objectif ? Pouvez-vous nous résumer votre champ d'action ?

Notre association a pour objectif la sauvegarde du patrimoine naturel et historique. Elle mène surtout des actions locales mais très concrètes afin de conserver la biodiversité ainsi que la présence d'éléments naturels et surtout essentiels.

Nous désirons informer la majorité des personnes sur des questions d'environnement, sensibiliser et ouvrir les débats.

Nous éditons un bulletin trimestriel qui traite de l'actualité de l'environnement et vous informe sur nos actions. Nous l'avons suspendu dans l'immédiat et nous serons amenés à vous proposer un bulletin annuel ou semestriel.

Cela représente beaucoup de travail et d'investissement pour une association comme la notre.

Nous vous donnons rendez-vous à la rubrique « Thil environnement » sur Internet à l'adresse suivante :

<http://thil-31.com/>

Quelles ont été vos actions ?

Nous menons des actions en coopération avec « Mieux Vivre au Castéra » et « Aubépine », comme la plantation de haies au Castéra, la participation au collectif contre le CET, des journées « vide fossé », l'ouverture (dégagement) de chemins de randonnée ainsi que l'organisation de randonnées pédestres.

Concernant les opérations propres à **Thil Environnement**! Nous pouvons vous citer :

- Plantations (haies sur la route du Castéra à Thil, arbres et végétaux à l'école),
- Préservation de la faune (pose d'un nichoir à « Chouette Effraie » chez un particulier au centre du village, comptage des nids d'hirondelles),
- Sorties mensuelles : Observation et suivi des oiseaux du Lac de Thil - Grues cendrées vues une fois, malheureusement dérangées par une moto tout-terrain, Grèbe Huppé, Sarcelle d'hiver, orchidées dans le Gers....)
- Pétition nationale relayée par l'association et adressée à tous les Thilois contre l'intrusion des engins motorisés dans les bois et les landes,
- Covoiturage (4 demandes/offres),
- Nettoyage du ravin, aménagement de la fontaine, abattage d'arbres envahissants le long de la Saoume.
- Participation à Festhilval : animation sur la « sensibilisation au bruit et analyse de pelotes de déjection de chouette effraie.

Si vous êtes intéressés par nos actions et/ou si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous au 05 61 06 92 42. « N'oublions pas qu'une Association ne peut vivre que pour et par ses adhérents - bulletin n°1/2004 ». Les adhérents se réunissent tous les premiers vendredis du mois à la maison des Associations à 20h45.

Interview réalisée par G. Pisani
auprès de D. MORGUES et P. CANIOT

ASSOCIATIONS

A.L.V.E.E.

BIBLIOTHIL

Une nouvelle exposition photo :

Dans le cadre du Mai Photographique mis en place par l'association IBO PHOTO, vous pouvez découvrir la nouvelle exposition photo de Bibliothil.

Vous pourrez admirer les prises de vue argentique de Corinne Guirbal qui nous entraîne dans l'univers d'un jongleur. Pendant que son modèle jongle avec ses balles et cerceaux, Corinne joue astucieusement avec l'ombre et la lumière.

A découvrir sans tarder tous les mardi de 18h à 19h et le samedi de 11h à 12h jusqu'à fin juin.

Sophie CARLI

LA RELEVÉ

Fin octobre, l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque aura lieu. Plus que jamais, nous avons besoin de vous, car le relais doit être passé. Plusieurs postes sont à pourvoir, aussi, nous vous invitons à vous faire connaître si vous souhaitez vous investir pour le village, accompagner l'équipe existante dans la gestion du Centre de Loisirs Associé à l'Ecole ou encore la cantine. C'est une expérience qui en vaut le détour !

Pour tous renseignements : 06 82 10 85 85

AS DE THIL

Le dernier concours de belote de la saison s'est déroulé le samedi 29 mars par le pot de l'amitié et des pâtisseries.

Le bureau est satisfait de la

bonne participation et remercie la municipalité pour son soutien ainsi que les volontaires qui nous ont aidé pour le bon déroulement des concours.



A la saison prochaine.

Le bureau

A.M.I.S.



L'association A.M.I.S. du Continent Latino américain organise les 6 et 7 septembre 2008 une manifestation au profit de l'association humanitaire Pirineos In Bolivia (P.I.B.) association de parrainage d'enfants pour aider ces derniers dans leur scolarité et jouir d'une meilleure santé.

Actuellement 86 enfants sont parrainés dont 75% de filles. Cette association finance la construction d'un polyconsultario pour le suivi médical des enfants et de leurs familles. Elle aide également la communauté de CURQUI (3800 m d'altitude) à mettre en place une économie d'autosuffisance : achat d'un troupeau de lamas, mise en place d'un élevage de pon-

deuses et enfin cultures sous serres. Egalement des jumelages scolaires ont lieu entre des écoles françaises et boliviennes. L'action du P.I.B. est cantonnée dans le sud de la Bolivie, dans la région de Tarija.

PROGRAMME : samedi 6/9 : exposition photo - conférence (sous réserve).

Dimanche 7/9 toute la journée : vide-grenier - foire artisanale.

18h : Concert avec le groupe KANTUTA qui exécute des musiques et chants d'Amérique Latine (la Kantuta est une fleur de l'altiplano bolivien).

Cette manifestation aura lieu au terrain de sport et à la salle des fêtes.

Renseignements et réservations : Tél 05 61 85 44 47 - 06 84 49 22 38

e-mail : Yvette-dub@orange.fr

L'association A.M.I.S. du continent Latino Américain participe à la manifestation : BOUGE TON TERRITOIRE avec l'opération « BOUGE TON CŒUR ».

Michel DUBOIS, Président

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes remercie tous les commerçants de Légnac, Thil, Pelleport, St Paul sur Save ayant participé aux différents lots du loto du 13 avril 2008 qui a rassemblé plusieurs personnes.

La fête locale se déroulera les 25 - 26 - 27 juillet sur la place du village et, pour la première année nous organiserons en plein air le samedi 30 août : la fête du cinéma avec la collaboration du ciné-

ma de Grenade, devant la salle des fêtes de Thil. Nous vous y attendons nombreux.

J-L LEZAT, Président
05 61 85 80 56

C.O.V.S

Le Club Omnisports de la Vallée de la Save connaît, cette année encore, le succès tant par le nombre de ses adhérents que grâce aux animateurs bénévoles qui ont su séduire les amateurs de sports, jeunes et adultes. Dans les différentes catégories, tennis, boxe, foot à sept, course à pied, self-défense, ping-pong ou VTT, le même enthousiasme anime les sportifs.

La section « course à pied » du COVS a aligné sur la course en relais de Maubec trois équipes de quatre coureurs. Les fameuses côtes de Lomagne n'ont pas découragé nos douze participants du Club Omnisports de la Vallée de la Save, qui ont fait des performances très honorables. C'est toujours dans la bonne humeur et la convivialité que ces coureurs du dimanche se retrouvent pour l'entraînement, par conséquent l'esprit de solidarité n'a pas fait défaut tout au long des 43,5 kilomètres de l'épreuve.



Photo : Laurence VINCENT

L'esprit de l'association s'est retrouvé le 30 mars dernier pour la désormais célèbre journée du « **Dépolluthon** ». Le COVS a réuni plus d'une centaine de personnes, grands et petits, pour une

journée de nettoyage de nos trottoirs et de nos campagnes. Cette année le parcours s'est attaché à relier Saint-Paul à Bretx, où un apéritif et un pique-nique attendaient les marcheurs. Une fois encore des tas de détritus de toute nature ont été ramassés par les différents groupes. En plus de se retrouver et de mieux se connaître, cette journée sensibilise enfants et adultes aux conséquences néfastes d'un simple geste : « jeter dans la rue ou dans la nature ». Une marche et une démarche écologique qui profite à la nature.



Photo : Fabienne MATEUS

D'autres événements attendent les membres du COVS, comme prochainement la sortie en VTT à Revel ou la descente en canyoning à Saint-Lary. La section foot a programmé le 25 mai un tournoi de sixte, des clubs d'autres horizons sont au rendez-vous. La date à retenir c'est la fête de l'association qui aura lieu le 31 mai.

F.C.O.

12 villages 1 Club

"Le Football Club de l'Ouest est le Club de football des 12 Communes du 31530.

Le FCO qui compte 180 licenciés est animé par 30 bénévoles qui donnent de leur temps pour que les passionnés du ballon rond petits ou grands, qui vivent dans nos villages, puissent y pratiquer leur sport favori en

toute convivialité."

TOURNOIS de l'école de foot du FCO et vétéran-Loisir : le SAMEDI 14 JUIN 2008 à SAINT-PAUL.



Remises des récompenses 17H30.

Tombola (tirage vers 17h00) Buvette, grillades...toute la journée

La journée sera clôturée par un repas champêtre réunissant les enfants du FCO, leurs familles, les éducateurs, dirigeants et sympathisants du FCO.

Renseignements : André GUIONNET : 05 61 85 31 04 ou 06 08 90 05 63

Pour tout savoir sur le FCO, son histoire, son actualité, ses dirigeants, ses équipes, les résultats et classements...mais aussi pour communiquer par le biais de son forum, ou pour laisser un message d'encouragement ou un commentaire sur son livre d'or, venez visiter le site du FCO :

www.fcouest.com

Contacts :

Président : Daniel SERRA : 05 61 85 46 18 ou 06 79 81 85 12 leinadarres@aol.com
Responsable Ecole de Foot : André CUSSIGH : 05 61 85 82 98

PETANQUE THILOISE

La pétanque Thiloise vous propose de finir votre semaine dans la bonne humeur !

Retrouvez-nous tous les vendredis soir à partir de 20h30 au boulodrome si-

tué au coeur de notre village jusqu'au début du mois de novembre (Inscription par personne et par vendredi de 2 €). Ouvert à toutes et à tous, petits et grands, venez participer dans une ambiance conviviale ! Cette année, nous vous proposons deux soirées avec des lots surprises. Sans oublier les vendredis à thèmes (voir affichage) : « Grillades », « Soupe à l'Oignon » et « Châtaignes » pour clôturer la saison ! Rappel des prochains concours officiels à Thil (licence obligatoire) : les Dimanches 06 juillet, 10 août, 24 août et samedi 25 octobre 2008. Pour tout renseignement, contactez nous au 0670686021. Cordialement.

Le Bureau

TENNIS CLUB



Durant la saison 2007-2008, les jeunes de l'Ecole de tennis de Thil se sont inscrits à différentes compétitions :

En novembre - décembre 2007, Thibaut LE-

CLERC, Thomas CRESTEY, François RAYBAUD et Théo ESCOFFIER ont participé au Championnat départemental par équipes pour les 13/14 ans Garçons. Ils ont rencontré les clubs de Ramonville, Muret et Tournefeuille. Pour leur première inscription à une compétition par équipe, ils se sont bien défendus, mais n'ont pas réussi à se qualifier pour la suite du tournoi.

En mars - avril 2008, Thibaut LECLERC, Thomas CRESTEY et François RAYBAUD se sont inscrits au Challenge Espoir Garçons 11/12/13/14 ans, où ils ont remporté deux victoires, une sur le TC Bellefontaine et une sur le TC Fenouillet, manquant de très peu la qualification pour les quarts de finale. Bravo à tous !

Le 12 avril, le club de Thil au grand complet, enfants et adultes, est allé rencontrer le club de Cornebarrieu en tournoi amical. Une journée bien sympathique pour petits et grands !

FESTHILVAL 2008



RDV à ne pas manquer !

Recette

la soupe au pistou

Préparation : 45 minutes
Cuisson : 2h30

Ingrédients

Pour 4 personnes :

- 3 à 4l d'eau
- 250 g de haricots blancs frais
- 200 g de haricots rouges
- 200 g de haricots verts plats
- 4 pommes de terre moyennes
- 3 courgettes
- 3 tomates
- 100 g de coquillettes
- sel, poivre

Pour le pistou :

- 5 gousses d'ail
- 1 gros pied de basilic
- 2 tomates
- 10 cl d'huile d'olive
- poivre noir
- 50g d'édam râpé

Recette

Équeuter les haricots verts, écosser les haricots blancs et rouges. Laver tous les haricots. Éplucher et laver les pommes de terre ainsi que les courgettes. Plonger les tomates dans une casserole d'eau bouillante environ 30 secondes. En retirer la peau, les épépiner et les concasser grossièrement.

Ajouter tous les haricots, les pommes de terre et les courgettes coupées en gros dés, les tomates et les pâtes dans la marmite. Continuer de cuire à petite ébullition pendant 1 heure environ, en remuant de temps en temps. Réserver.

PISTOU:

Éplucher les gousses d'ail. Trier et laver les feuilles de basilic. Les déposer sur du papier absorbant pour les égoutter. Peler, épépiner et hacher finement les tomates.

Mettre l'ail, les feuilles de basilic et le sel dans un mortier et broyer soigneusement le tout à l'aide d'un pilon. Ajouter les tomates finement hachées, l'huile d'olive, le poivre et le fromage râpé. La pommade de pistou obtenue doit être épaisse. Transvaser cette préparation dans une grande soupière et réserver.

Mélanger et rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

AVANT DE SERVIR :

Verser la soupe dans la soupière contenant déjà la pommade au pistou. Remuer et servir immédiatement.

J-M AGOSTINI